



VOLUME XV.—No. 31.

OTTAWA, ONT., JUILLET 1911.

Abonnement \$1.00 par an

EXAMEN DE CONSCIENCE

L'honnêteté.

AU contact de la civilisation moderne, la conscience s'é-mousse. C'est un progrès à rebours. Loin de devenir meilleur, l'homme se moque toujours davantage des prescriptions de la loi naturelle. Il en est venu à se créer une conscience inconsciente, qui lui permet de transiger avec l'erreur, le vice, l'infamie ! De la diminution du sens religieux devait nécessairement résulter la diminution du sens moral. En voulant remplacer la religion divine par une religion humaine, on a préparé le règne de l'irréligion. Où ce règne conduirait-il l'humanité, si l'Eglise catholique n'était là pour le combattre ? Au suicide volontaire par le mépris de la loi sacrée du mariage, et à la ruine par le déchainement effréné des passions.

Pour trouver une preuve évidente de la lourde léthargie de la conscience humaine, il suffit de constater le profond mépris que professe notre siècle envers l'honnêteté. Il ne s'agit pas ici du sens prêté à ce mot au XVII^e siècle, mais de son acception présente. Il n'est donc pas question de modestie, pudeur, morale, vertu ; mais simplement de probité et d'observation rigoureuse des devoirs de la justice.

Ce que l'on est convenu d'appeler la jeune Amérique n'a pas, pour le vol, la répugnance de la vieille Europe. S'enrichir par de constantes improbités, par des crocs-en-jambes à l'honnêteté, par des trucs perfides, c'est faire œuvre pie. Pourvu qu'on ne se fasse pas pincer, l'ambition d'accumuler des écus justifie les moyens employés. L'opinion publique méprise le chemineau pris en flagrant délit de vol, mais adule l'industriel ou le financier qui édifie habilement sa richesse sur une improbité raffinée.

Il est constant que le vol empoisonne, aujourd'hui, la vie publique. A coup de dollars, on emporte d'assaut les consciences. Tout est à prix. L'homme public trafique de la confiance mise en lui par ses électeurs ; le fonctionnaire met à l'enchère son honnêteté ; le simple citoyen vend son vote. Et, sur cette fièvre de scandaleux négoce, les magnats de la finance édifient de colossales transactions dont le bon peuple est celui qui, en dernière instance, paie les frais. Une spéculation ardente règne en maîtresse, se moque avec cynisme des lois les plus sacrées, tyrannise ceux-là même qui l'entretiennent.

De temps en temps, de scabreuses prouesses financières émergent du vaste borborygme où elles barbottent en nombreuse compagnie. C'est le trop plein du vaisseau qui renverse. Tantôt c'est un scandale politique et tantôt un scandale municipal. Ici,

un politicien a édifié, en un tour de main, une énorme fortune ; là, un fonctionnaire a, de longue main, escamoté de rondettes sommes au trésor public. Parfois, il s'agit d'un trust qui, pour tuer la concurrence, a eu recours à des moyens invouables ; souvent on est en présence d'un audacieux tireur de ficelles qui a réussi à établir une institution financière instable, dont il a retiré de gros profits. En présence de tous ces délits criminels, l'opinion publique s'émeut. Les coupables sont punis s'ils ne sont pas assez puissants pour se soustraire à la loi humaine, ou s'ils ne jouissent pas, en haut lieu, d'une protection les rendant inviolables. Mais le mal empire...

Ce mal terrible est difficile à vaincre parce qu'il a des milliers de petites racines plus ou moins vigoureuses les unes que les autres. Extirper ces petites ramifications, tel serait le seul moyen efficace de battre en brèche la malhonnêteté, l'improbité, le péculat. On n'arrive pas aux grands délits d'un seul coup. Le crime, comme la vertu, a des degrés. Quiconque obtient frauduleusement une énorme somme d'argent ou accepte un gros pot-de-vin a déjà pratiqué, sur une petite échelle, le péculat. Il y a un commencement partout ; et ce commencement est d'ordinaire modeste. C'est dans la vie privée que s'entrelacent les racines de l'improbité publique, de la prévarication administrative, du péculat.

Il y a un prévaricateur en germe ou un financier retors en formation dans le marchand qui profite de la confiance du client pour lui pousser une marchandise de qualité intérieure, dans l'acheteur qui, grâce à une erreur évidente du vendeur, conclut rapidement un marché avantageux, dans l'usurier qui tire avantage de l'impasse où se trouve un pauvre homme, dans l'ouvrier qui gaspille le temps appartenant à son patron, dans l'industriel qui spéculé sur les services de ses employés, dans le promeneur qui réussit à échapper à la vigilance de l'homme préposé, sur un chemin de fer, sur un navire ou sur un tramway, à la perception des frais de transport. On pourrait, à fantaisie, continuer cette énumération de circonstances fréquentes où la conscience s'acclimate à la malhonnêteté. Les gens qui commettent, à cœur joie, ces petites improbités, sont mûrs pour le péculat. Il leur manque seulement l'occasion de le pratiquer. Dès qu'elle se présente à eux, ils la saisissent.

La conscience canadienne-française semble, en ce qui a trait à l'honnêteté, beaucoup plus éveillée que la conscience anglo-saxonne ou américaine. Le mauvais exemple, cependant, trouve des imitateurs parmi les nôtres. Et il ne serait malheureusement pas nécessaire de reculer bien loin dans le passé pour rappeler certains scandales qui nous ont diminué aux yeux de nos compatriotes.

Il est facile de nous ressaisir. Cultivons avec un soin jaloux, dans la vie privée, la vertu de probité. Et nous donnerons, dans la vie publique, le spectacle d'hommes intègres, dont on pourra blâmer peut-être la politique mais à l'honorabilité de qui on ne pourra jamais s'attaquer.

CHARLES LECLERC.